

Mesdames, Messieurs,

Le motif de la manifestation d'aujourd'hui est douloureux et me fait honte. Face aux actes de violence et aux abus sexuels dont nous avons maintenant connaissance et qui concernent aussi des foyers et écoles relevant des Églises, il ne m'est pas facile de vous parler. Les injustices et les délits commis – et jusqu'à des crimes – sont un lourd fardeau pour les Églises, lesquelles représentent des valeurs morales élevées. C'est pourquoi je souhaite, au nom des responsables des trois Églises chrétiennes nationales de Suisse, vous adresser quelques mots. Je commencerai par formuler mes remerciements pour la tenue de cette cérémonie commémorative. C'est en effet un moment important où des représentants de différentes institutions rencontrent des personnes ayant subi un tort en lien avec un placement d'office ou d'autres mesures coercitives prises à des fins d'assistance. Je suis heureux et reconnaissant de l'occasion que nous avons de donner ici, dans un large cadre officiel, un signe de la volonté d'aller les uns vers les autres, de nous écouter les uns les autres. Je remercie toutes les personnes présentes à cette cérémonie, et en particulier celles qui ont été victimes d'injustice et d'abus. Il vous a fallu beaucoup de force et de courage pour venir jusqu'ici. Nous n'aurions pas pu nous rencontrer si des personnes concernées n'avaient pas brisé le silence dissimulateur et élevé leur voix en sachant pourtant à quelles oppositions et à quel mépris elles s'exposaient, et auxquels, de fait, elles ont malheureusement été confrontées. Beaucoup trop souvent, beaucoup trop longtemps, les victimes n'ont trouvé qu'une écoute trop faible.

L'heure n'est pas aujourd'hui au rappel de ce qui a aussi été fait de bien dans les foyers, les écoles et les familles d'accueil. En ce jour, nous devons regarder l'autre côté des choses, leur côté sombre. Violence, abus sexuels, exploitation d'enfants comme main-d'œuvre, séparation d'enfants de leurs parents, la liste ne s'arrête pas là. Des enfants ont souvent été retirés à leurs parents en l'absence de procédure régulière. Des pupilles adultes ont aussi été humiliés, maltraités et abusés. Ce qui s'est passé, il n'y a guère que quelques décennies, nous concerne et nous laisse sans voix. Et ces faits ne sauraient être justifiés par des arguments comme « Autrefois, tout était différent » ou « Un peu de fermeté n'a jamais nui à personne ».

Nous devons nous demander avec franchise comment ces injustices et ces crimes ont pu avoir lieu dans des institutions relevant des Églises et dans d'autres. Pourquoi tant de gens ont-ils détourné les yeux ? Pourquoi la charité et l'engagement en faveur des plus faibles n'ont-ils que trop rarement joué un rôle, resté le plus souvent secondaire, de surcroît ? Répondre à ces questions n'est pas aisé. Les circonstances de l'époque et une vision différente de l'éducation et des sanctions y sont certainement pour quelque chose. Le décalage dans le temps ne suffit pourtant pas à excuser la défaillance personnelle de ministres ecclésiastiques et de responsables. Il est d'autant plus important que nous recherchions la vérité – une vérité douloureuse, mais qui contient aussi la force de la réconciliation et de la guérison. La vérité de la peine subie doit être dite et reconnue par nous tous. Car ce qui s'est passé nous concerne tous, en fin de compte. Il n'est pas bon qu'un tort subi reste tu, qu'il ne soit pas assumé et pèse sur notre société par absence de réconciliation. De plus, c'est contraire au préambule de notre Constitution qui dit que : « la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Et c'est a fortiori contraire à la Parole de Jésus, à laquelle nous les Églises ne cessons de nous référer : « Ce que vous avez

fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait. Ce que vous n'avez pas fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait ».

Ces injustices et ces crimes ont des conséquences jusqu'à nos jours. Les personnes touchées souffrent, durant des années et des années, de blessures physiques et morales, dont leur famille, leurs amis, leurs proches pâtissent aussi, comme tout l'entourage social. Il est indispensable, pour que notre société puisse vivre son présent en pleine confiance et avancer vers l'avenir, que nous gardions vivant le souvenir des événements passés et que nous apportions tous notre contribution à la reconnaissance des torts individuels mais aussi sociaux de l'époque, et à la réconciliation. Admettre que des torts ont été causés nous aide à aiguïser nos consciences en vue d'éviter dans toute la mesure du possible que des torts surviennent à nouveau.

Ainsi, je souhaite, au nom des trois Églises nationales de Suisse, demander pardon aux victimes pour le tort causé même si je sais que cela ne peut rien effacer. Et je tiens à exprimer le respect particulier et la compassion solidaire que nous nourrissons à l'égard des gens qui ont subi dans leur chair et dans leur âme des blessures dont ils souffrent aujourd'hui encore. Je peux vous assurer que les Églises apprennent des erreurs du passé et que nous nous efforçons véritablement d'empêcher de nouveaux torts et de nouvelles peines. Plus jamais nous ne devons, nous, Églises, permettre que des auteurs de crimes n'en répondent pas devant la loi. Mais il reviendra aussi à l'ensemble de la société, à toutes les institutions et à chaque personne individuellement de s'engager pour le respect de la dignité de tous.

Je vous remercie pour cette possibilité que j'ai de parler avec vous aujourd'hui et suis ouvert à d'autres rencontres. Que le Seigneur vous bénisse !

Mgr Markus Büchel

Président de la Conférence des évêques suisses, évêque de Saint-Gall

(Texte original en allemand)